

▼ le Projet éducatif de territoire herblinois

(PEDT) - 2024 / 2027

“ Favoriser la
cohérence et la
continuité éducative
sur tous les temps
de l'enfant ”



ÉDITO



Attachée à l'accès à l'éducation et à l'épanouissement des enfants de 2 à 12 ans, la Ville de Saint-Herblain réaffirme sa volonté d'être l'un des puissants moteurs de leur réussite. Dans le droit fil des trois précédents Projets éducatifs de territoire, le nouveau PEDT (2024-2027) traduit les grandes orientations de la politique éducative herblinoise.

Ce document de référence, construit avec l'ensemble de la communauté éducative, prend toute la mesure des évolutions sociétales autour de 3 nouveaux axes : la prise en compte de la transition écologique, la mise en œuvre d'une éducation inclusive, citoyenne et respectueuse des différences et une vigilance accrue pour assurer la continuité éducative. Bien consciente que la réussite des enfants repose aussi sur l'inclusion et l'acculturation des parents, la Ville les accompagne dans l'usage des outils numériques tels que l'application Espace familles. En construisant ses interventions selon ces trois axes, la communauté éducative toute entière veille à ce que tous les enfants trouvent leur place à l'école et poursuivent une scolarité épanouie. L'enjeu est de taille pour ce nouveau PEDT : faire des jeunes Herblinois et Herblinoises de 2 à 12 ans de futurs citoyens éclairés.

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes Métropole

SOMMAIRE

▶ INTRODUCTION	p.4
▶ SUIVI DU PEDT ET PLAN MERCREDI	p.5
AXE N°1 ▶ Valoriser la transition écologique	p.6
AXE N°2 ▶ Favoriser l'éducation inclusive et citoyenne	p.8
AXE N°3 ▶ Assurer la continuité éducative	p.10
▶ Les chiffres clés	p. 12



INTRODUCTION

Le mercredi 9 octobre 2024 a été signé le **Projet éducatif de territoire 2024-2027**, qui présente les orientations et la stratégie éducative mises en œuvre sur les temps scolaires et périscolaires. Les signataires sont :

- Bertrand Affilé, Maire de Saint-Herblain
- Dominique Malroux, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)
- Élisabeth Dubecq-Princeteau, Directrice de la Caisse d'allocations familiales (CAF)



Saint-Herblain a poursuivi son engagement en investissant la réforme des rythmes scolaires en 2013 pour repenser l'organisation de l'école, en mettant l'enfant au centre du dispositif. Depuis 2014, le choix a été fait de s'engager dans une démarche de **Projet éducatif de territoire (PEDT) partagé** entre la Ville et ses partenaires afin d'avoir un cadre de référence pour les enfants de 2 à 12 ans qui affirme une ambition de **cohérence éducative et de continuité entre les différents temps de l'enfant**.

En effet, le PEDT se centre sur la notion de rythme pour proposer la meilleure offre éducative possible aux enfants de 2 à 12 ans.

Comment le PEDT a-t-il été élaboré ?

Le PEDT 2024-2027 fait suite aux 3 précédents PEDT (2014-2017, 2017-2021 et 2021-2024) et structure ainsi la stratégie éducative de la Ville autour de **3 nouveaux axes prioritaires**.

La méthode proposée pour évaluer le PEDT 2021-2024 a intégré la consultation de toutes les parties prenantes du dispositif, incluant la communauté éducative et les enfants.

La matière collectée dans le cadre de l'évaluation a servi de socle à l'élaboration du PEDT 2024-2027.



SUIVI DU PEDT HERBLINOIS ET PLAN MERCREDI



Plan mercredi

La coordination du PEDT est assurée par la direction de l'éducation de la Ville de Saint-Herblain.

Elle s'appuie pour son suivi sur le Conseil local d'éducation, qui réunit la Ville, l'Éducation nationale, les parents élus, la CAF et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Le PEDT est un outil évolutif et doit pouvoir se nourrir des besoins nouveaux et des actualités.

Afin de mesurer les résultats dans le temps et de faire évoluer le projet, il est indispensable d'évaluer les actions mises en place.

Une évaluation d'ampleur a été menée en 2024 en intégrant la consultation de toutes les parties prenantes du dispositif, incluant la communauté éducative et les enfants.

Dans la lignée du PEDT, le plan mercredi met en place des objectifs pour favoriser la cohérence et la continuité éducative dans la semaine de l'enfant. Il s'articule autour de 4 axes :

Nos objectifs

Assurer la complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

Accueillir tous les publics (enfants et familles)

Mettre en valeur la richesse des territoires

Développer des activités éducatives de qualité

- Donner de l'importance à la question du rythme de l'enfant
- Situer les accueils de loisirs (ALSH) dans les locaux des écoles

- Prioriser le droit aux loisirs pour tous
- Être accessible en termes de tarifs et de démarches administratives
- Accompagner individuellement des enfants potentiellement éloignés du loisir

- Réaliser des projets communs entre les ALSH : tournois, grands jeux, projets itinérants
- S'intégrer dans des temps forts de la Ville (« Une naissance = un végétal planté », festival Herbulles...)

- Donner de l'importance à la question du choix de l'enfant
- Prendre en compte la spécificité des plus petits

Et demain ?

- Articuler le projet d'école et le projet pédagogique de l'ALSH
- Créer d'avantage de liens entre les activités périscolaires et les enseignements

- Poursuivre la formation des équipes
- Adapter les structures aux effectifs scolaires et aux besoins des familles
- Communiquer et informer de façon adaptée en direction des familles

- Approfondir les activités autour de la nature en exploitant les parcs de proximité
- Intégrer la transition écologique comme nouvel axe dans l'offre éducative

- Travailler sur le métier de l'animateur et ses particularités
- Proposer des activités innovantes

AXE N°1

Valoriser la transition écologique



Enjeu 1 - Structurer des projets autour de la nature, de la gestion des déchets, des énergies

Objectifs

- ▶ Agir pour favoriser la santé environnementale
- ▶ Re-découvrir les espaces naturels de proximité autour des écoles et des ALSH et faire vivre des espaces naturels au sein de ces structures
- ▶ Contribuer à la transition écologique via une gestion raisonnée des déchets et des énergies
- ▶ Avoir une cohérence sur l'ensemble des temps et des espaces de l'enfant (école, périscolaire/ALSH, famille, quartier) en terme de gestion des déchets et d'économie d'énergies

Propositions d'actions

- ▶ Favoriser le contact au quotidien avec la nature (cours nature, jardin pédagogique, école dehors, ateliers hiver, classes vertes...)
- ▶ Faire de la pédagogie auprès des enfants autour de la question des déchets et des énergies : organiser des ramassages des déchets autour de l'école/ALSH à différents moments de l'année (nettoyage de printemps, One clean day...)
- ▶ Accentuer le tri sélectif dans les écoles et ALSH avec les équipements et poubelles adaptés

6



Enjeu 2 - Favoriser une meilleure alimentation

Objectifs

- ▶ Favoriser une alimentation plus saine
- ▶ Sensibiliser les enfants et les familles à l'équilibre alimentaire, éduquer au goût, développer la curiosité alimentaire et la connaissance des denrées
- ▶ Renforcer les menus végétariens
- ▶ Réduire le gaspillage alimentaire
- ▶ Valoriser les biodéchets

Propositions d'actions

- ▶ Lutter contre le gaspillage alimentaire (bar à salade, tables de partage, dons des excédents, dispositif petites faims / grandes faims, pour le déjeuner et le goûter, fruits proportionnés, entrées avec ou sans assaisonnement...)
- ▶ Limiter le gaspillage de l'eau
- ▶ Proposer des visites aux parents élus sur le temps du repas du midi et au moment du goûter

Enjeu 3 - Faciliter les déplacements autour des écoles et des accueils de loisirs (ALSH)

Objectifs

- ▶ Favoriser les modes de déplacements doux et réduire les déplacements en car pour des sorties de proximité
- ▶ Sécuriser les abords des écoles et des ALSH

Propositions d'actions

- ▶ Expérimenter dans le cadre du dispositif éco-mobilité scolaire de Nantes Métropole (rue scolaire...)
- ▶ Travailler sur la sécurisation des trajets entre les écoles et les équipements publics (signalisations, ralentisseurs, trajets identifiés au sol)
- ▶ Conserver le personnel municipal (sécurité des traversées)
- ▶ Systématiser une communication à destination des parents à la rentrée visant le respect et les comportements citoyens aux abords des écoles



7

AXE N°2

Favoriser l'éducation inclusive et citoyenne



Enjeu 1 - Éduquer à la citoyenneté, améliorer le climat scolaire

Objectifs

- ▶ Valoriser le rôle de l'enfant acteur, son libre choix et développer son esprit critique
- ▶ Favoriser la socialisation et le vivre ensemble
- ▶ Sensibiliser aux cultures différentes
- ▶ Faire évoluer les comportements vers une plus grande égalité fille-garçon, dans une logique de liberté
- ▶ Veiller collectivement à un climat bienveillant au sein de l'école
- ▶ Lutter contre les violences dont les violences éducatives ordinaires (prévention et protection des mineurs)
- ▶ Insister sur les valeurs de la République, tenir l'institution collectivement

Propositions d'actions

- ▶ Former les animateurs à la communication non violente, aux compétences psychosociales, à la médiation par les pairs, à l'organisation de débats philosophiques... Organiser des formations communes avec les enseignants.
- ▶ Réfléchir sur l'aménagement et l'utilisation des cours d'écoles afin qu'elles soient mixtes, libérées des stéréotypes de genre (aménagements, matériel mis à disposition, choix des activités...)

8

Enjeu 2 - Accompagner la démarche d'éducation inclusive pour bien accueillir tous les enfants

Objectifs

- ▶ Maintenir la mixité des publics (richesse), tout en portant une attention à l'usure potentielle des professionnels
- ▶ Accompagner et accueillir chacun avec ses particularités et ses besoins particuliers, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- ▶ Accompagner et sensibiliser les équipes (accès aux loisirs pour tous)
- ▶ Améliorer les chances de réussite des enfants en permettant aux parents de comprendre les enjeux, le fonctionnement et les attendus de l'école, faire entrer les parents dans l'école, déconstruire les peurs et les appréhensions



Propositions d'actions

- ▶ Continuer de proposer des temps de sensibilisation et de formation des équipes, de l'échange de pratiques
- ▶ Mutualiser le matériel entre temps scolaire et temps périscolaire

Enjeu 3 - Proposer des parcours éducatifs de qualité pour enrichir le parcours scolaire de tous les élèves en leur offrant des expériences variées

Objectifs

- ▶ Maintenir les parcours éducatifs sur le temps scolaire (éducation artistique et culturelle, sport, environnement, citoyenneté)
- ▶ Renforcer les propositions pour les écoles en REP (lecture, steel drum, savoir rouler à vélo, activités artistiques...)

Propositions d'actions

- ▶ Sensibiliser les élèves à leurs droits et devoirs en tant que citoyens, promouvoir les valeurs de la République (goûters philo, délégués, débats, rencontre avec des élus...)
- ▶ Favoriser l'éveil artistique, la découverte des arts et des cultures, encourager la créativité des élèves en s'appuyant sur les 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC)

Enjeu 4 - Faciliter l'accès à l'offre d'activités de la Ville, mieux communiquer vers les familles

Objectifs

- ▶ Faciliter les démarches en ligne (Espace familles)
- ▶ Simplifier la présentation de l'offre et harmoniser les modalités d'inscription sur les différentes activités
- ▶ Personnaliser la diffusion de l'information aux familles, via des moyens de communications numériques grands publics (e-mail, sms), dans le respect du RGPD et maintenir la possibilité de s'inscrire par d'autres moyens que le numérique

Propositions d'actions

- ▶ Innover dans les types de support de communication (Tuto vidéo par exemple)
- ▶ Traduire certains documents pour lutter contre la barrière de la langue, utiliser le langage « facile à lire et à comprendre ».

9

AXE N°3

Assurer la continuité éducative



Enjeu 1 - Faciliter la cohérence entre les 3 temps : école / loisirs / famille

Objectifs

- ▶ Accompagner l'enfant à comprendre l'environnement dans lequel il évolue (école, maison, loisirs...) et à mieux respecter son rythme et ses besoins.
- ▶ Donner la priorité au rythme de l'enfant en tenant compte de ses besoins selon les moments de la journée. Éviter la sur-sollicitation, la suractivité
- ▶ Assurer une meilleure cohérence et complémentarité entre les temps de l'enfant

Propositions d'actions

- ▶ Valoriser les différents temps de l'enfant Veiller à l'organisation de temps de repos en maternelle et à remettre en pratique effective le temps de retour au calme.
- ▶ Apprendre aux enfants le respect et la tolérance. Exemple du sport comme moyen de transmettre ces valeurs.

Enjeu 2 - Agir sur la fracture numérique

Objectifs

- ▶ Cibler l'Espace familles comme le vecteur de communication de la direction de l'éducation en direction des familles et e-primos comme vecteur de communication de l'Éducation nationale en direction des familles
- ▶ Réduire les écarts dans l'accès aux outils numériques
- ▶ Faciliter l'accès aux démarches administratives grâce au numérique (inscriptions, consultation informations...)
- ▶ Agir sur les représentations contradictoires des parents sur les écrans
- ▶ Innover dans les apprentissages, donner des clés de compréhension aux enfants sur le numérique. Développer des compétences numériques chez l'élève pour l'aider à construire son parcours scolaire

Propositions d'actions

- ▶ Prévoir des temps pour accompagner les familles sur le nouvel Espace familles Ville et les autres outils numériques à disposition des familles (e-primos, Nantes dans ma poche...)
- ▶ Proposer l'accès à des outils numériques pour les familles sur les écoles



Enjeu 3 - Caractériser le temps particulier de l'ALSH du mercredi après-midi

Objectifs

- ▶ Préciser les objectifs de l'ALSH du mercredi afin d'équilibrer activités éducatives, récréatives, et moments de repos, tout en favorisant le développement social des enfants (choix de l'enfant, temps pour se ressourcer, souplesse des horaires, types d'activités, rythme, partenariats...)
- ▶ Harmoniser les pratiques des différents ALSH (conciliation des temps, rythme des enfants...)
- ▶ Continuer à faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap en lien avec les familles, le secteur du médico-social et les équipes (formation, renfort...)



Propositions d'actions

- ▶ Ouvrir les ALSH sur leur environnement proche en proposant des activités en extérieur (parcs de proximité, utilisation de l'espace public comme lieu d'activité)
- ▶ Intégrer d'avantage les familles au projet des ALSH du mercredi, les accueillir sur des temps forts mais également au quotidien

LES CHIFFRES CLÉS



4500 élèves
dans les écoles
publiques



Près de **420** agents
à la direction de
l'éducation travaillant
à la Ville



À la rentrée 2024,
208 classes
dont UE, ULIS



900 nouvelles
inscriptions scolaires,
5 fermetures et **3**
ouvertures
de classes



Environ **70%**
des élèves mangent
à la restauration scolaire
chaque jour



10 ALSH ouverts
sur **36** mercredis après-midi
en période scolaire 2024-2025



145 animateurs
périscolaires
84 ATSEM
79 agents de
restauration et
d'entretien



15 responsables
éducatifs
et **15** responsables
de restauration



saint-herblain
La Ville

DISPONIBLES DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE



Un guide pratique annuel 3/17 ans



Des offres pour chaque
période de vacances



Des offres de
séjours d'été 5/17 ans



Le programme trimestriel
des 14 / 25 ans

Plaquette PEDT - Hôtel de Ville de Saint-Herblain - 02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr

Directeur de publication : Bertrand AFFILE, Maire / Coordination : Audrey GERBAUD, responsable du Pôle projets et supports de communication, en lien avec la direction de l'éducation / Maquette : Elodie MAMET

Crédits photos : © Pascal Beltrami, Freepik, Shutterstock

Impression : Offsets / 2000 ex



PEFC

10-31-1300

Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
conformément et de
sources contrôlées

www.pefc-france.org